

concerne le contrôle des eaux de surface en général de même que l'inspection et l'autorisation de travaux détournant l'eau pour usages domestique, municipal, industriel, d'irrigation et autres fins et l'octroi de patentes pour telles fins est prévu dans cette loi. Le directeur des Ressources Hydrauliques à Edmonton, Alberta, est chargé de cette surveillance. La loi des districts d'irrigation de l'Alberta (S.R.A., 1922, c. 114) et les statuts qui l'amendent pourvoient à la formation de districts d'irrigation et autorise leur financement par des emprunts votés par les électeurs des districts.

Le tableau 43 donne les statistiques des plus grands systèmes d'irrigation de l'Alberta en 1933 et 1934.

43.—Principaux réseaux d'irrigation dans le sud d'Alberta, 1933 et 1934.

Réseau.	Source d'approvisionnement.	1933.			1934.		
		Superficie irrigable.	Milles de canaux.	Superficie irriguée en 1933.	Superficie irrigable.	Milles de canaux.	Superficie irriguée en 1934.
		acres.	milles.	acres.	acres.	milles.	acres.
C.P.R. Ouest.....	Rivière Bow.	218,980	1,566	40,812	218,190	1,566	31,131
C.P.R. Est.....	Rivière Bow.	250,000	2,000	96,019	250,000	2,000	101,566
C.P.R. Lethbridge.....	Rivière St. Mary.	89,000	196	70,000	89,000	196	70,000
Canada Land.....	Rivière Bow.	130,000	453	20,749	130,000	453	20,496
Taber.....	Rivière St. Mary.	21,499	96	18,854	21,499	96	18,490
Lethbridge Northern.....	Rivière Oldman.	98,769	573	62,416	97,656	573	54,200
United.....	Rivière Belly.	34,166	175	10,500	34,166	175	10,000
New West.....	Rivière Bow.	4,563	23	1,691	4,563	24	1,712
Magrath.....	Rivière St. Mary.	6,975	90	4,000	6,975	90	4,000
Raymond.....	Rivière St. Mary.	15,129	16	12,000	15,129	16	13,000
Mountain View.....	Rivière Belly.	3,569	15	1,168	3,500	11	1,950
Little Bow.....	Rivière Highwood.	3,092	2-5	300	3,092	2-5	300

Le chemin de fer Canadien Pacifique a construit et exploite dans l'Alberta trois grands réseaux d'irrigation appelés les sections de l'Est, de l'Ouest et de Lethbridge, cette dernière étant le réseau le plus ancien de la province. La superficie irrigable et pouvant être desservie par ces réseaux est de 557,980 acres. A la suite d'une entente avec le chemin de fer Canadien Pacifique les districts d'irrigation de Taber, Magrath et Raymond prennent leurs eaux dans le canal principal de la section Lethbridge et une étendue de 43,603 acres est irriguée par les canaux de ces districts.

La superficie arrosée par le réseau de canaux de la Canada Land and Irrigation Co. est de 130,000 acres et en vertu d'une entente avec la Canada Land and Irrigation Co., le district d'irrigation New West reçoit de l'eau pour arroser une autre étendue de 4,563 acres.

Outre les grands réseaux mentionnés dans le tableau ci-dessus il y a environ 350 systèmes d'irrigation particuliers en Alberta, arrosant une étendue de 56,000 acres.

*Colombie Britannique**.—Les eaux de surface de la Colombie Britannique sont la propriété de la Couronne et leur administration relève de la Branche des Droits Hydrauliques du ministère des Terres, en vertu de la loi des cours d'eau et la loi

* Par J. C. MacDonald, contrôleur des droits hydrauliques, ministère des Terres, Colombie Britannique.